

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035702

HAL Id: hceres-02035702 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035702v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences-Vague A

ACADÉMIE: BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053410

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence d'Administration économique et sociale (AES) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, délivrée uniquement à Pau, entend donner une formation pluridisciplinaire dans les domaines du droit, des sciences politiques et sociales, et de la gestion, à des étudiants se destinant principalement à des masters tournés vers l'administration des collectivités publiques, la gestion des organisations et le développement social. Ces spécialisations correspondent à des parcours apparaissant dès la deuxième année de la formation, alors que le premier semestre est commun avec les deux autres licences d'Economie gestion et de Droit.

Avis condensé

• Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

L'appréciation portée sur la licence AES est réservée, essentiellement à cause du caractère lacunaire et parfois incohérent du dossier présenté. Les informations les plus détaillées stipulent en effet l'existence de trois parcours à partir de la L2, alors que la présentation de l'offre de formation affirme que deux de ces parcours seront fusionnés. Il faudrait à tout le moins disposer d'un dossier prenant en compte ce changement d'architecture. Sinon l'appréciation d'ensemble de la formation est bonne : l'architecture retenue permet aux étudiants de choisir des parcours spécifiques dès la deuxième année sans pour autant les enfermer dans des spécialisations étroites. Ce choix se réalise après un premier semestre d'orientation commun aux licences d'Economie gestion et de Droit, et un deuxième semestre pluridisciplinaire spécifique à la mention. Initialement structurée autour de trois parcours, Administration des collectivités publiques (A), Gestion des organisations (E) et Développement social (S), la licence devrait fusionner les parcours A et S. Ces parcours sont d'une bonne lisibilité, tout en partageant un grand nombre d'enseignements communs et en offrant des possibilités de personnalisation par des choix d'options. Il est regrettable de ce point de vue de ne pas disposer de tableau complet des enseignements. La formation est bien adaptée à un public étudiant issu des bacs ES et STT, même si elle présente un taux d'abandon encore élevé en dépit des dispositifs de soutien. Le débouché principal de la formation reste l'accès à des masters correspondant à ses différents champs disciplinaires, avec une mention particulière au master d'administration du secteur économique et social, aboutissement logique de l'ancien parcours S.

Points forts :

- Existence d'un semestre d'orientation commun aux licence de Droit, d'Economie et d'AES.
- Lisibilité et pluridisciplinarité des parcours (avec une bonne ouverture, pour le parcours S, sur le master d'administration économique et sociale).

Points faibles :

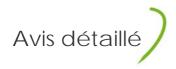
- Absence de prise en compte de la fusion annoncée des parcours A et S dans la maquette présentée.
- Une qualité informationnelle du dossier très médiocre avec en particulier l'absence de tableau récapitulant le détail des enseignements et leur pondération.



• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

• Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, il conviendrait de proposer un dossier plus complet comprenant notamment un tableau détaillé des enseignements sur les trois années de la formation, et en cohérence avec les annonces faites dans l'offre générale de formation, c'est-à-dire ici prenant en compte la fusion des parcours A et S.



1 • Pilotage de la licence

La licence est dirigée par le directeur du département, tandis que chaque niveau de la licence est encadré par des enseignants référents, sans autre précision. Des commissions mixtes paritaires doivent assurer un suivi du fonctionnement de la licence, notamment en termes de modalités de contrôle des connaissances. De manière plus générale, l'Université est engagée dans une démarche de qualité qui entend subordonner le pilotage des formations à des objectifs d'insertion et de satisfaction des étudiants.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de la licence repose sur une spécialisation progressive de la formation pour la mener vers des masters tournés vers l'administration publique et sociale, et la gestion des organisations. En partant d'un premier semestre commun d'orientation, les étudiants décidant de choisir la mention AES suivent un deuxième semestre commun qui leur permet de faire le choix d'un des parcours, A, E, ou S, dès la deuxième année de la licence. Il est regrettable de ce point de vue que le dossier ne présente pas la maquette définitive qui intègrerait les deux parcours A et S si on en croit la présentation de l'offre de formation. Ces parcours comprennent un grand nombre de cours communs et de choix d'options permettant aux étudiants de personnaliser leur formation. Il faut aussi mentionner l'existence d'une UE originale de « cas pluridisciplinaires » en L3 qui permet aux étudiants de travailler en groupe sur un thème précis à partir d'une enquête de terrain. Enfin, des possibilités de passerelles existent entre ces parcours, ainsi qu'avec les autres licences de Droit et d'Economie de la composante. L'ensemble de ce dispositif est conçu pour permettre aux étudiants d'accéder par la suite au master de leur choix.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont principalement concentrés sur la première année de la formation grâce à la présence d'enseignants référents, de tutorat d'accueil et de soutien inter session. L'instauration d'un semestre d'orientation commun aux licences de Droit, d'Economie gestion et d'Administration économique et sociale participe à ce dispositif. Enfin, les étudiants bénéficient d'une aide à l'élaboration de leur projet professionnel et de l'action d'une «cellule tremplin» qui permet aussi d'informer les étudiants sur leurs possibilités d'emploi et de poursuites d'études. En dépit de ces dispositifs, le taux d'abandon en L1 reste élevé (50 %), mais en phase avec les valeurs observées dans ce type de formation.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Du fait de son caractère pluridisciplinaire, la licence ouvre à un grand nombre de masters, tournées vers l'administration publique et sociale, et vers la gestion d'entreprise. Un certain nombre de ces masters appartiennent à l'offre de formation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, notamment le master d'Administration du secteur économique et social. Les possibilités de préparation aux concours, ou de sorties intermédiaires vers des licences professionnelles en L2, ne sont pas évoquées, alors qu'elles peuvent être envisagées par des étudiants disposant de cette formation.